

## AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICE DE LA COMMUNE D'AINAY

Entre les soussignés :

La commune d'Ainay-le-Château représentée par son Maire, Monsieur Stéphane MILAVEAU dûment habilité par délibération du \_\_\_\_\_, ci-après dénommé « la commune »,  
d'une part,

Et : La communauté de communes du Pays de Tronçais représentée sa Présidente dûment habilitée par délibération n°2017-93 du 20 décembre 2017, Madame Corinne COUPAS, ci-après désignée la « communauté de communes », ou l'EPCI,  
d'autre part,

VU la convention de mise à disposition de service signée le 20 octobre 2015 ;

CONSIDERANT le départ à la retraite de M. Gérard VENUAT, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe de la commune d'Ainay à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, mis à disposition pour 60 % de son temps de travail auprès de la communauté de communes ;

CONSIDERANT que M. Claude ROGER, cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, se substitue partiellement à M. VENUAT sur la voirie et qu'il est donc désormais mis à disposition pour 20 % de son temps auprès de la communauté de communes pour cette compétence ;

**IL A ÉTÉ ENSUITE CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :**

### Article 1 – L'article 1 de la convention est modifié comme suit :

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, les agents consacrant une partie de leur temps de travail aux compétences école et voirie sont mis à disposition de la communauté de communes conformément au tableau ci-après.

COMMUNE	FILIERE	GRADE	STATUT	% temps pour comcom	COMPETENCE (V/E)	durée hebdo de travail	agents
AINAY LE CHÂTEAU	Technique	AT 2e cl	titulaire	87%	école	25,85 h	SG
	Culture	A Pat 2ème cl	titulaire	48%	école	24 h	NP
	Technique	AT 2e cl	titulaire	5%	école	35 h	XG
				15%	voirie		
	Technique	ATP 2e cl	titulaire	20%	école	35 h	JMJ
	Technique	AT 2e cl	titulaire	20%	école	35 h	CR
20%				voirie			

### Article 2 – Les autres articles demeurent inchangés.

Fait à Cérilly, en 2 exemplaires, le

Pour la communauté de communes,  
La Présidente

Corinne COUPAS

Pour la commune,  
Le Maire

Stéphane MILAVEAU